

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 06 octobre 2022

31/05 :Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Mohamed SABRI, Rachel RIVAL.

Absents excusés : Martine LARREGOLA (procuration à Christian AUDIER), Jacky CROIBIER

Secrétaire de séance: Marie-Lyne EXPERT

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

- Demande de subvention rénovation éclairage public troisième tranche.
- Validation des devis pour demande de subvention réfection voirie.

Divers

- Point sur les travaux en cours fin de la rue des Tonneliers.
- Point sur les ombrières du terrain multisport.
- Point sur les ombrières de parking
- Nouvelle embauche
- Achat vidéo-projecteur

Conseil du 08/09/22: RAS

Délibérations :

→ **Demande de subvention rénovation éclairage public troisième tranche.**

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de présenter le dossier de demande de subvention au SYADEN, concernant l'éclairage public pour la troisième tranche du projet se situant route du Lauquet et Allée de la Condamine. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'économies d'énergie

Le montant des travaux pour cette troisième tranche s'élève à 25 597.36 € HT.

Le Maire sollicite donc le conseil pour demander des subventions au Syaden.

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

→ **Modification de la demande de subvention après la réception des devis pour les travaux de voirie du village.**

Monsieur le Maire expose au conseil que les devis définitifs concernant la réfection de la voirie communale du cœur de village dans la Rue de la Boulangerie, en finition de la Rue et Chemin du Ladrié, et la Rue des Tisserands ont été reçus. Il les expose et demande au conseil de voter afin de demander la subvention. Ces travaux permettront plus de sécurisation et un aménagement paysager.

Le conseil approuve le projet de réfection de la voirie communale pour un montant de 79 510.21 € HT.

Le Maire sollicite donc le conseil pour demander des subventions au Département de l'Aude, à l'Etat au titre de la DETR et à la région Occitanie.

Le conseil vote pour à l'unanimité des membres présents

Divers

- Point sur les travaux en cours fin de la rue des Tonneliers :

Le maire expose au conseil que cette année seulement la rue des Tonneliers sera terminée, la réfection de l'impasse du Naouzal ne pourra être effectué que l'année prochaine.

- Point sur les ombrières du terrain multisport :

Monsieur le Maire fait un compte rendu de l'audit des deux sociétés rencontrées le 27 septembre 2022, en présence de Marie-Lyne Expert, Ludovic Bérail et le Syaden. Les deux sociétés doivent répondre par mail aux questions posées par les Elus afin que le conseil puisse délibérer.

- Point sur les ombrières de parking :

Monsieur le Maire expose que l'implantation initiale des ombrières n'est plus possible compte tenu de la présence de deux réseaux d'eau et électrique. Le Syaden propose deux nouvelles implantations. La solution la plus optimale est retenue par le conseil.

➤ Nouvelle embauche : Monsieur le Maire fait part au conseil que la prise de renseignement auprès de la mission locale et pôle emploi sont en cours.

➤ Achat vidéoprojecteur : Monsieur le Maire propose des devis, l'achat d'un vidéoprojecteur est validé pour un montant de 349.17€ HT.